



**Assemblée Générale Annuelle**  
**Association des travailleurs et travailleuses de rue du Québec**  
Tenue le jeudi 10 juin 2010  
Parc national du Bic, Camp du Cap-à-l'Original

**Procès verbal**

---

*Ordre du jour*

- 1. Mot de bienvenue de la présidence*
  - 2. Nomination d'un-e président-e d'assemblée et d'un-e secrétaire d'assemblée*
  - 3. Vérification du quorum*
  - 4. Lecture et adoption de la proposition d'ordre du jour*
  - 5. Lecture et adoption du procès verbal de l'assemblée générale annuelle 2009*
  - 6. Mission de l'ATTRueQ*
  - 7. Rapport d'activités 2009*
  - 8. Nouvelles de l'international*
  - 9. Lecture et adoption de la modification aux règlements généraux*
  - 10. Lecture et adoption de l'ajout au code d'éthique*
  - 11. Lecture et adoption du rapport financier 2009-2010*
  - 12. Lecture des prévisions budgétaires 2011*
  - 13. Ratification des actes des administrateurs*
  - 14. Nomination des délégués régionaux*
  - 15. AGA 2011*
  - 16. UQTR*
  - 17. ROCQTR*
  - 18. Varia*
  - 19. Levée de l'assemblée*
- 

**1. Mot de bienvenue de la présidence**

Tommy Gamache souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il laisse la parole à la directrice adjointe du Camp Cap-à-l'Original qui fait la présentation du Camp et énonce quelques règlements à respecter. Pour terminer, les membres du Bas-St-Laurent présente les vidéos d'invitation qu'ils avaient préparés.

## **2. Nomination d'un-e président-e d'assemblée et d'un-e secrétaire d'assemblée**

Tommy Gamache propose Annie Fontaine comme présidente d'assemblée et Marie-Andrée Simoneau comme secrétaire d'assemblée, la proposition est appuyée par Benoit Jutras. Adopté à l'unanimité.

## **3. Vérification du quorum**

*Régions présentes :*

- Bas-St-Laurent
- Centre-du-Québec
- Québec
- Montréal
- Outaouais
- Laurentides-Lanaudière-Laval
- Côte-Nord
- Saguenay-Lac-St-Jean
- Gaspésie
- Montérégie

*Région absente :*

- Abitibi-Témiscamingue

Annie Fontaine constate qu'il y a quorum et que tout est en règle puisque l'avis de convocation à l'Assemblée Générale Annuelle a été transmis dans un délai raisonnable.

## **4. Lecture et adoption de la proposition d'ordre du jour**

Annie Fontaine effectue la lecture de la proposition d'ordre du jour. Monic Poliquin propose d'amener un commentaire suite à la rencontre internationale au point « varia ». Steve Richard propose l'adoption de l'ordre du jour modifié, appuyé par Serge Morin. Adopté à l'unanimité.

## **5. Lecture et adoption du procès verbal de l'assemblée générale annuelle 2009**

Janie Thibault procède à la lecture du procès verbal de l'assemblée générale annuelle 2009.

Pierre Thiemens mentionne qu'il devrait y avoir un point « avis de convocation » à l'ordre du jour comme mentionné dans le procès verbal de l'AGA 2009. De plus, il souligne qu'on devrait aussi voir à l'ordre du jour un point « code d'éthique ».

Francis Lacharité note que nous pouvons lire à l'ordre du jour « Lecture et adoption de l'ajout au code d'éthique ». Il nous rappelle que le code d'éthique doit être travaillé en régional et les modifications doivent être proposées au C.A. avant le Lac-à-l'Épaulé. Ce sera au C.A. d'amener une proposition à l'assemblée générale annuelle qui suivra.

Steve Richard demande à ce que l'on retire du procès verbal 2009 les fautes d'orthographe, suite à l'adoption qui sera fait dans les prochaines minutes.

L'adoption du procès verbal, avec les recommandations qui précèdent, est proposée par Véronique Gilbert, appuyée par Frédérique Fortier. Adopté à l'unanimité.

## **6. Mission de l'ATTRueQ**

Karine Dorion procède à la lecture de la mission de l'ATTRueQ et de ses objectifs.

## **7. Rapport d'activités 2009**

Tommy Gamache fait la lecture du bilan provincial du rapport d'activités.

Francis Lacharité parle de son implication, avec le ROCQTR, sur l'axe « formation » du projet de l'Université de la rue. Le dépôt d'un microprogramme a été déposé le 18 mars dernier à l'UQTR (Université du Québec à Trois-Rivières). Il nomme aussi que l'ATTRueQ s'est muni d'enveloppes et de papiers à en-tête par souci de professionnalisme lors d'un envoi de documents officiels. Il mentionne également que 3 travailleurs de rue de Québec (Tommy Gamache, Serge Morin et Johannie Roy) ainsi que lui-même, ont donné une entrevue de 2 heures sur les ondes de CHOI Radio X. Le tout s'est déroulé le 27 avril dernier. L'entrevue pourrait se retrouver sur le site Internet de l'ATTRueQ. Il termine en mentionnant que la région de la Gaspésie fait maintenant partie de l'ATTRueQ, puisque 2 travailleuses de rue se joignent aux rencontres régionales du Bas-St-Laurent.

Serge Morin mentionne qu'il n'y a pas eu d'autres rencontres internationales en travail de rue depuis la dernière rencontre à Québec. Il s'est donc impliqué, au courant de l'année, sur la rédaction des *Actes du colloque* qui s'est à Québec en juin 2009.

Par la suite, les délégués font la lecture du résumé de leur région qui paraît dans le rapport d'activités.

Pour la région de Montréal, Matthieu Davoine tient à mentionner que certains organismes en travail de rue considèrent les rencontres de l'ATTRueQ comme une table de concertation et que ces derniers ne permettent qu'à une seule personne de leur organisation à se présenter aux réunions. Il y a donc eu une diminution du membership et leur intention est de rétablir la situation au courant de la prochaine année.

Pour la région de la Côte-Nord, François Chouinard souligne le fait qu'il y a des difficultés de communication entre les travailleurs de rue de sa région, cela lui rend la tâche un peu plus ardu lorsque vient le temps de les contacter pour tenter de les rassembler.

Pour terminer, Francis Lacharité fait la lecture du plan triennal. Il est à noter que le rapport d'activités est disponible dans la zone membre du site [www.attrueq.org](http://www.attrueq.org). C'est ce qui conclut le dépôt du rapport d'activités auprès des membres. L'adoption est proposée par Laurence Déry et appuyée par Louis-Philippe Renaud. Adopté à l'unanimité.

## 8. Nouvelles de l'international

Serge Morin mentionne que le travail conjoint, entre le ROCQTR et l'ATTRueQ, se poursuit toujours depuis la *Rencontre internationale des professionnels en travail de rue 2009*. Cet évènement a permis de valoriser l'image de l'ATTRueQ et de la pratique du travail de rue. Il dit avoir constaté une augmentation de l'intérêt des travailleurs de rue envers ce qui se passe au niveau international. De plus, plusieurs travailleurs de rue de l'étranger ont entamé des démarches pour venir pratiquer au Québec et vice-versa. Il dit aussi qu'il n'y a pas eu d'autre rencontre depuis celle de Québec. Il y aura, du 14 au 19 juin 2010, un groupe pilote (environ 40 personnes) qui se réunira à Pamplona, en Espagne, avec les éducateurs sociaux de rue espagnols. Serge y sera présent, il y a même été invité chaleureusement puisque les coûts de son déplacement seront défrayés par l'organisation de l'évènement. Par la suite, il y aura la rencontre de Bruxelles, en Belgique, du 26 au 30 octobre 2010 sous le thème : droits de l'enfant et de l'homme, pauvreté et exclusion sociale. Ensuite, une session de formateurs, en collaboration avec El Caracol, sera offerte en mai 2011 au Mexique. En août 2011, ce sera le Burundi qui accueillera les travailleurs de rue du monde. Pour toutes ces rencontres, Serge propose aux intéressés de se préparer tôt. Il est possible de faire des demandes à LOJIC pour de l'aide financière. Pour plus d'informations ou pour s'inscrire à l'un de ces évènements : [www.travail-de-rue.net](http://www.travail-de-rue.net). Serge propose aussi aux membres de s'abonner à la newsletter pour recevoir toutes les nouvelles de l'international.

On demande ce qui arrive avec les liens qui devaient être créés avec les travailleurs de rue du Canada anglais et des États-Unis. Serge répond qu'il y a eu beaucoup d'efforts de mis dans ce dossier l'année dernière, mais qu'il n'y a eu aucune réponse qui fut donnée, aucun signe de rien du tout.

## 9. Lecture et adoption de la modification aux règlements généraux

La modification est présentée ainsi :

### « 4.02 Représentant régional (délégué au conseil d'administration.) :

Membre élu lors de l'Assemblée Générale Régionale Annuelle (A.G.R.A.) et participant au conseil d'administration de l'ATTRueQ, ayant comme fonction première de représenter au sein du conseil d'administration les positions et dispositions des membres participants de son assemblée régionale, et de rapporter les informations du conseil d'administration de l'ATTRueQ au sein de son assemblée régionale. Il est le pont entre le conseil d'administration et les membres de sa région.

Sera remplacé par :

### 4.02 Représentant régional (délégué au conseil d'administration.) :

Membre élu lors de l'Assemblée Générale Régionale Annuelle (A.G.R.A.) et participant au conseil d'administration de l'ATTRueQ, ayant comme fonction première de représenter au sein du conseil d'administration les positions et dispositions des membres participants de son assemblée régionale, et de rapporter les informations du conseil d'administration de l'ATTRueQ au sein de son assemblée régionale. Il est le pont entre le conseil d'administration et les membres de sa région. **Il est délégué d'office dans sa région pour représenter l'ATTRueQ, mais**

**ne pourra pas prendre position sur des enjeux régionaux sans l'accord des membres de son assemblée régionale. »**

Matthieu Davoine propose l'adoption de la modification, appuyé par Yannick Paradis. Adopté à l'unanimité.

## **10. Lecture et adoption de l'ajout au code d'éthique**

La modification est présentée ainsi :

« Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 8 juin 2009 au Cégep de Ste-Foy, Québec :

Sophie Lambert suggère qu'il y est un autre point à ajouter soit : Le Tr ne font pas de notes de suivi, ou de notes aux dossiers etc.... l'insérer dans autre disposition aspect juridique. Robert Paris nous parle de la loi 125, stipulant qu'il est interdit pour les organismes communautaires de faire de la tenue de dossier, donc selon lui, ce point n'a pas lieu d'être. Il y a une discussion sur les travailleurs de rue qui pourrait relever du secteur public. Odette Gagnon suggère que ce point soit inséré dans le point 2.1 Aspect juridique.

Proposition de Robert Paris : écrire un article sur ce point, mais de le reformuler en dehors de la rencontre.

Geneviève Morissette appui la proposition et ajoute de mandater le Conseil d'Administration pour cette tâche.

Extrait du procès-verbal du Lac-à-L'Épaule du Conseil d'administration de l'ATTRueQ tenu le 28-29-30 mars 2010 à Québec :

Sur proposition de Matthieu Davoine, appuyé par Janie Thibeault, il est adopté à l'unanimité d'inclure le point suivant, dans le Code d'éthique de l'ATTRueQ au point 2.1 Aspect juridique

### **Point 2.1.5**

**Compte tenu des obligations de confidentialité et du caractère unique des relations qu'il entretient avec les personnes qu'il rejoint, le travailleur de rue ne tient pas de dossier à leur sujet. »**

Un membre apporte un questionnement au sujet de l'extrait « ne tient pas de dossier ». Matthieu Davoine répond que le terme « dossier » signifie qu'il est nominatif, qu'il est un document conservé par une structure et qui perdurera. Ce qui est différent d'un journal de bord qui est confidentiel, qui n'est pas conservé dans un classeur et qui est un outil de travail qui appartient au travailleur de rue.

Geneviève Morissette propose d'ajouter dans le lexique du Code d'éthique les notions « dossier » et « journal de bord ».

Un autre membre propose d'ajouter le « officiel » à la suite de « dossier ».

Francis Lacharité propose d'adopter la modification telle qu'elle est présentée, sous condition que les mots « dossier » et « journal de bord » soient ajoutés au lexique du document Code d'éthique. Appuyé par Geneviève Morissette.

Isabelle St-Sauveur propose d'ajouter le mot « nominatif » suite au mot « dossier ». La proposition est appuyée par Christian Gagnon. Isabelle St-Sauveur se rétracte et décide de retirer sa proposition.

Matthieu Davoine note que l'intention de l'ajout au code d'éthique est de permettre aux travailleurs de rue d'avoir des notes de suivi, sans pour autant conserver des écrits qui resteront indéfiniment.

Un membre propose de retourner dans les régionaux pour débattre de la question.

Pierre Thiemens propose de mandater le C.A. d'inclure au lexique du document Code d'éthique les mots « dossier » et « journal de bord ». Appuyé par Geneviève Morissette. Adopté à l'unanimité.

Francis Lacharité rappelle aux membres qu'il est de leur devoir d'examiner le code d'éthique en régional pour ensuite soumettre les modifications qu'ils désirent au C.A. avant le Lac-à-l'Épaule de chaque année. Le C.A. pourra ensuite en faire des propositions et les déposer lors des AGA.

## **11. Lecture et adoption du rapport financier 2008-2009**

France Perreault fait la lecture des :

### **- Prévisions budgétaires 2009-2010**

Total des revenus :	13 796,71 \$
Total des dépenses :	11 000,00 \$
Solde au 31 mars 2010 :	2 796,71 \$

### **- Rapport financier 2009-2010**

Total des revenus :	13 391,71 \$
Total des dépenses :	7 539,81 \$
Encaisse au 31 mars 2010 :	3 851,90 \$

Sylvain Filion souligne que les membres auraient dû avoir en leur possession ces documents avant de pouvoir les adopter aujourd'hui. Tommy Gamache rappelle aux membres qu'ils devraient avoir reçu les états financiers et les prévisions budgétaires par courriel. S'il n'en est pas le cas, ces documents sont disponibles dans la zone membre du site Internet [www.attrueq.org](http://www.attrueq.org).

Michel Purcell propose l'adoption du rapport financier 2009-2010, appuyé par Yannick Paradis. Adopté à l'unanimité.

## 12. Lecture des prévisions budgétaires 2011

France Perreault fait la lecture des :

-	<u>Prévisions budgétaires 2010-2011</u>
Total des revenus :	13 803,33 \$
Total des dépenses :	10 749,00 \$
Solde au 31 mars 2011 :	3 054,33 \$

Michel Purcell mentionne qu'on devrait retrouver dans les *Prévisions budgétaires 2010-2011* les dépenses prévues pour les rencontres avec le ROCQTR. France Perreault répond que ces dépenses ont été prévues dans la section « représentation ».

## 13. Ratification des actes des administrateurs

Sarah Tremblay propose la ratification des actes des administrateurs, appuyée par François Ouellet. Adoptée à l'unanimité.

## 14. Nomination des délégués régionaux

Région	Délégué en poste	Nouveau délégué	Délégué sortant
Québec	Tommy Gamache France Perreault		
Montréal	Matthieu Davoine	Vincent Rail	
LLL (Laurentides-Lanaudière-Laval)	Mélodie Minville Karine Dorion		
Saguenay-Lac-St-Jean	Janie Thibault	Sheila Simard	Benoit Roussel
Centre-du-Québec	Francis Lacharité	Mathieu Smith	
Bas-St-Laurent / Gaspésie	France Paquet	Jocelyn Vermeulen	Isabelle Vailancourt
Côte-Nord	François Chouinard		
Outaouais		Andréanne Desilets	
Montérégie	Vincent Demers Stéphanie Gladu		

## 15. AGA 2011

La prochaine assemblée générale annuelle se déroulera dans la belle région de la Montérégie.

## 16. UQTR

Selon Monic Poliquin, le microprogramme de *Travail de rue et proximité* sera disponible en janvier 2011. La continuité de cette formation dépendra du nombre d'inscriptions qui se feront durant les années. Pour avoir plus d'informations, il est possible d'aller consulter le site Internet de l'Université de la rue, sous l'axe de la « formation » au :

[https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw030?owa\\_no\\_site=1599](https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw030?owa_no_site=1599)

Steve Richard tient à rassurer les membres que les démarches en ce qui a trait au développement de cette nouvelle formation se font dans le respect des balises de la pratique du travail de rue. De plus, il tient à souligner que les gens de l'UQTR sont à l'aise avec les pratiques atypiques puisque ce n'est pas la première fois qu'ils montent un programme de formation pour un métier peu connu. Il y aura un comité de suivi qui sera mis sur pied afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de débordement et que la formation se donnera continuellement dans le respect de la pratique. De plus, ce seront uniquement des praticiens qui deviendront des enseignants dans le cadre de ce microprogramme. Il rappelle aux membres que ces démarches ont été mises en branle dans le but de faire rayonner la pratique du travail de rue parmi les autres métiers.

Monic Poliquin informe également les membres que le Cegep de Ste-Foy a fait une demande financière auprès du Ministère de l'Éducation afin d'ajouter un « profil travail de rue » à la formation de Techniques d'Éducation Spécialisée. Deux étudiants feront partie du projet pilote qui débutera en janvier 2011. Les membres pourront en savoir plus à la prochaine assemblée générale annuelle.

## 17. ROCQTR

Pierre Thiemens présente aux membres le plan d'action du ROCQTR pour l'année 2010-2011.

- 1) Dresser des stratégies de levée de fonds (en collaboration avec l'ATTRueQ, dans le but d'avoir du financement pour posséder une permanence commune.)
- 2) Finaliser le portrait des organismes communautaires en travail de rue (avoir des données comportant des moyennes et non des médianes et ensuite établir des revendications communes avec l'ATTRueQ qui seront présentées à l'Assemblée Nationale.)
- 3) Assurer la conformité des membres (présentement, il y a 26 membres actifs et le ROCQTR prévoit se rendre à 30 membres actifs dès octobre.)
- 4) Renforcer les mécanismes de communication entre l'ATTRueQ et le ROCQTR.
- 5) Soutenir les réseaux régionaux (comme le font les membres de l'ATTRueQ par leurs rencontres régionales.)
- 6) Représenter le ROCQTR sur le comité avec l'Université de la rue.

Pierre Thiemens rappelle aux membres qu'ils sont les bienvenus aux rencontres du ROCQTR puisque ce sont les organisations qui en sont membres et non les individus.

### **18. Varia**

Le comité organisateur de la *Rencontre internationale professionnels en travail de rue* de l'année dernière vient nous présenter les *Actes du colloque*. Monic Poliquin tient à remercier Annie Fontaine pour la recherche et l'écriture qu'elle a dû effectuer pour achever ce document. Elle souligne aussi que ce document a demandé un travail fastidieux de la part du comité et que plusieurs embûches sont venues ralentir le processus.

Les membres qui étaient présents à la rencontre internationale et qui le sont ici aujourd'hui pourront se prendre une copie des *Actes du colloque*. De plus, deux copies seront données à chaque organisme membre du ROCQTR. Pour terminer, les actes seront envoyés dans les différents ministères et chez certains députés de la province. À cet effet, il sera possible de demander des accompagnements aux délégués dans le cas d'une volonté de faire une visite stratégique chez un bailleur de fonds.

Le comité a l'intention de faire le dépôt des *Actes du colloque* à l'Assemblée Nationale avant le congé des fêtes.

Le comité tient à remercier tous les participants à cet événement pour en avoir fait une expérience unique.

### **19. Levée de l'assemblée**

Avant de clore l'assemblée, on tient à remercier les membres de la région du Bas-St-Laurent pour l'organisation du séminaire de cette année. En revanche, on remercie Gontrand Le Pékan pour le soutien moral qu'il a apporté au comité organisateur.

Au nom de Guylaine Caouette, Geneviève Morissette propose la levée de l'assemblée, appuyée par Serge Morin. Levée de l'assemblée à 12h42.